

Compte rendu du Comité syndical du mercredi 26 juin 2021 à 17h30 Salle du Conseil – Irigny

L'an deux mille vingt et un, le seize juin à dix-sept heure trente minutes, le Comité Syndical du SMIRIL, dûment convoqué le deux juin deux mille vingt et un, s'est réuni exceptionnellement sur la commune d'Irigny et non au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. BUB, Président.

Membres titulaires présents : M. ATHANAZE Pierre, M. BUB Jérôme, Mme CHAIGNE Caroline, Mme RANN Josiane, M. VERD Pierre.

Membres titulaires excusés : Mme DEHAN Nathalie (qui donne pouvoir à M. ATHANAZE), M. DESCHANEL Thierry (qui donne pouvoir à Mme RANN), Mme EDERY Michèle (qui donne pouvoir à M. ATHANAZE), Mme JURY Christiane, M. FOURNIER MOTTET Benoit (qui donne pouvoir à M. BUB), Mme MARI Victoria, M. THIMONET Christophe.

Membres suppléants présents (avec voix délibératives) : Mme Aurélie Frontera.

Membres suppléants présents (sans voix délibératives) : M. Silvère MOCHET.

Agents présents : Damien Dumollard – Directeur.

Nombre de délégués titulaires en exercice : 12

Titulaires présents : 5

Suppléants présents : 2

Procurations : 4

Membres présents ou représentés : 10

Voix délibératives présentes ou représentées : 14

Date de la convocation : 02/06/2021

Ordre du jour

1. Approbation du compte rendu du Comité syndical du 3 mars 2021
2. Désignation du Secrétaire de séance
3. Proposition d'évolution des montants de rémunérations des animations pédagogiques
4. Programmations éducation à la nature 2021-2022 : demandes de subventions pour co-financement
5. Décision modificative du budget d'investissement n°1
6. Décision modificative n°2
7. Marché à procédure adaptée pour le transport des scolaires dans le cadre de l'éducation à l'environnement
8. Mise à jour de la composition Commission d'appel d'offre
9. Revalorisation des frais kilométriques

Informations diverses

Madame le Maire d'Irigny accueille les membres du Comité syndical en salle du Conseil.
En préambule de la séance, Monsieur le Président donne la parole à M. Pierre VERD qui présente son suppléant M. Silvère MOCHET, participant pour la première fois au Comité syndical.

1. Approbation du compte rendu du Comité du 3 mars 2021

Après en avoir délibéré, le Comité syndical approuve le compte rendu de la réunion du 3 mars 2021.

2. Désignation du secrétaire de séance

Monsieur Pierre VERD qui est désigné secrétaire de séance.

3. Proposition d'évolution des montants de rémunérations des animations pédagogiques

Trois des partenaires pédagogiques du SMIRIL (FNR Rhône, Arthropologia et la LPO Rhône) ont porté à l'attention de Monsieur le Président, par courrier puis lors d'une rencontre, les charges réellement supportées dans le cadre de la réalisation des animations pédagogiques, supérieures aux montants de rétribution versés par le syndicat.

Il est rappelé que les deux dernières évolutions ont eu lieu en 2010 puis en 2014, avec un passage de 190 € à 210 € pour les interventions effectuées en semaine, 230 € le week-end (programme grand public). Le sujet a été discuté en réunion du Bureau.

Après en avoir délibéré, dans un souci de juste rétribution des professionnels qui constituent les équipes de structures et pour la bonne santé du réseau des partenaires pédagogiques auquel le syndicat fait appel, **le Comité syndical approuve à l'unanimité** les montants de rétribution des interventions pédagogiques suivants, à compter du 1^{er} septembre 2021 :

- 230 € pour les interventions ayant lieu en semaine ;
- 250 € pour les interventions ayant lieu le week-end.

4. Programmations éducation à la nature 2021-2022

Pour l'année 2021-2022, le montage prévisionnel des projets prévoit :

- 800 interventions à destination de 266 classes seront menées, concernant 6 650 élèves du territoire.
- Un projet spécifique « Ecole du dehors » sera proposé pour 3 classes volontaires d'une école de Vernaison. Cette expérimentation tout au long de l'année vise à favoriser le contact avec la nature dans le cadre d'un projet de classe à l'année. 30 interventions et 15 demi-journées d'accompagnement des enseignants sont prévues. Ce projet fait également l'objet d'une demande de co-financement à l'Agence régionale de santé.
- Un projet d'expérimentation amont / aval en partenariat avec l'Iloz (Grand Parc) pour faire échanger deux classes de chacun des territoires que le fleuve en amont et en aval de Lyon.
- Le programme d'action en direction du public adulte et familial entre septembre 2021 et août 2022 est calibré sur la base de 28 interventions composées l'année prochaine de : ballades découvertes, formats sportif et évènementiel ainsi que de chantiers nature afin de s'adresser à tous les publics.

Le Plan de financement prévisionnel du programme, sur la base des modalités de calcul retenues par l'Agence de l'eau, est le suivant :

Plan de financement			
SMIRIL	Participations	ARS	AE RMC
59 046 €	6 259 €	8 112 €	195 223 €

Après en avoir débattu, le **Comité syndical autorise à l'unanimité** M. le Président à engager les demandes auprès des partenaires et de signer tous documents nécessaires aux projets :

- Pour un montant de 8 112 € auprès de l'Agence régionale Santé, soit une participation de 50% au projet spécifique Ecole du dehors (Budget global : 16 225€) ;
- Pour un montant de participation prévisionnelle de 195 223 € (192 270 € en 2020) pour un coût total des projets de 268 640 € - base assiette retenue par l'Agence de l'eau.

5. Proposition de modification du budget d'investissement n°1

Lors débat sur l'adoption du budget primitif le 3 mars 2021, le rapport et les échanges soulignaient que « Parmi les projets d'investissement pouvant concerner le budget 2021, certains ne sont pas encore définis financièrement avec assez de précision pour être proposés au vote dans le cadre de ce budget primitif ». Suite aux éléments complémentaires obtenus, il est proposé une modification du budget d'investissement 2021 pour le lancement de deux projets.

Concernant les travaux nécessaires sur le chauffage de la base nature de Grigny, suite aux éléments de la note d'opportunité commandée à l'Agence Locale de l'Energie et du Climat (disponible sur demande) ainsi que les premiers devis réceptionnés, il est fait remarquer que la solution du chauffage par biomasse n'est pas à retenir a priori et que la solution chauffage / climatisation par Volume Réfrigérant Variable pourrait être intéressante. Après avoir délibéré, le **Comité syndical vote à l'unanimité** :

- Une enveloppe travaux de 90 000 € HT, comprenant les frais d'étude complémentaire éventuellement nécessaire, imputé au chapitre 21 (compte 2145) du budget d'investissement 2021 ;
- Autorise M. le Président à lancer les procédures de consultation qui seraient nécessaires.

Concernant le projet en cours de conception d'un Plan d'interprétation de l'espace naturel des îles & Lônes du Rhône, **Comité syndical vote à l'unanimité une enveloppe de 40 000 € HT, imputée au chapitre 20 (compte 2031) sur budget d'investissement 2021 permettant de faire appel à un prestataire pour la phase de conception du Schéma d'interprétation ainsi que des outils d'aide à la décision sur les futurs aménagements.**

6. Décision modificative du budget d'investissement n°2

Le **Comité syndical adopte à l'unanimité** la modification suivante pour inscription de l'écriture comptable relative à l'amortissement d'une subvention d'équipement (Région, 2016) :

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution	Augmentation	Diminution	Augmentation
FONCTIONNEMENT				
Compte : 60623		377 €		
Compte : 777-042				377 €
TOTAL		377 €		377 €
INVESTISSEMENT				
Compte : 13912-040		377 €		
TOTAL		377 €		377 €

7. Marché à procédure adaptée pour le transport des scolaires dans le cadre de l'éducation à l'environnement

Dans le cadre des actions d'éducation à l'environnement le SMIRIL se charge de la gestion des transports, principalement au bénéfice des écoles dans le cadre du programme scolaire. Le marché précédant arrivant à échéance le 31 décembre 2021, le SMIRIL doit relancer une consultation auprès

des transporteurs. Le marché serait proposé pour une période de 4 ans à compter du 1^{er} janvier 2022 avec un montant maximum HT de 40 000 € par an, soit 160 000 € HT pour 4 ans.

Intitulé du marché : Transports de personnes (prioritairement scolaires), nécessaires pour rejoindre les lieux d'interventions terrains, dans le cadre des projets d'éducation à l'environnement développés sur le territoire des Iles et Lômes du Rhône.

Type de marché : fourniture de services - Marché à bons de commande passé en procédure adaptée

Publicité : Avis de publicité publié dans un JAL ou au BOAMP et sur une plateforme de dématérialisation

Après en avoir délibéré, **le Comité syndical autorise à l'unanimité** Monsieur le Président à lancer les procédures. L'autorisation de signature du marché fera l'objet d'une délibération en fin de procédure une fois le contrat connu.

8. Composition Commission d'appel d'offre

Suite à la modification de représentation de la commune de Grigny au syndicat, il est proposé de modifier la composition des membres de la Commission d'appel comme suit :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Mme Nathalie DEHAN	M. Pierre ATHANAZE
Mme Christiane JURY	Mme Caroline CHAIGNE
Mme Josiane RANN	Mme Michèle EDERY
M. Christophe THIMONET	M. Benoît FOURNIER-MOTTET
M. Pierre VERD	Mme Victoria MARI

Le Comité syndical adopte à l'unanimité cette modification de la composition de la Commission d'appel d'offre.

9. Revalorisation des frais kilométriques

A l'occasion d'une autorisation de déplacement, il est choisi le moyen de transport au tarif le moins onéreux et, lorsque l'intérêt du service l'exige, le plus adapté à la nature du déplacement.

Si le véhicule personnel est utilisé, sur autorisation préalable, les frais de déplacements sont indemnisés sur la base des justificatifs de dépenses (frais de stationnement, péages) et/ou sur la base d'une indemnité kilométrique qui dont le montant varie selon le type du véhicule, sa puissance et la distance parcourue. La dernière délibération prise pour fixer le montant des indemnités datant de 2015, Monsieur le Président propose au Comité syndical l'adoption des montants légaux mis à jour :

Montant des indemnités kilométriques pour une automobile

Type de véhicule	Jusqu'à 2 000 km	De 2 001 à 10 000 km	Plus de 10 000 km
5 CV et moins	0,29 €	0,36 €	0,21 €
6 CV et 7 CV	0,37 €	0,46 €	0,27 €
8 CV et plus	0,41 €	0,5 €	0,29 €

Montant des indemnités kilométriques pour un deux ou trois roues

Type de véhicule	
Cylindrée supérieure à 125 cm ³	0,14€
Autre véhicule	0,11 €

Les remboursements sont effectués sur la base des frais réels acquittés par l'agent, le Président ou tout élu du délégué du SMIRIL mandaté par le Président, sur présentation des pièces justificatives.

Le Comité syndical adopte à l'unanimité la proposition.

Points d'information

- Un groupe d'élu-e-s a participé à [une journée de visite à Serrières-de-Briod](#) (Ain) le 19 mai dans le cadre du travail sur le Plan d'interprétation. Il s'agissait de découvrir les aménagements réalisés sur l'ENS des anciens méandres du Rhône et d'échanger sur le retour d'expérience de la conception du projet, notamment en compagnie de M. le Maire. Une prochaine journée pourra être organisée après l'été sur le thème de la restauration du fleuve Rhône, vous pouvez dès à présent faire part de votre intérêt à y participer !
- Le **groupe de travail sur le respect de la réglementation sur l'espace naturel** s'est réuni le 12 mai. Les différents échanges ont depuis notamment montré l'intérêt d'envisager à nouveau le recours aux interventions de l'ONF.
- Le premier **Comité d'usagers** s'est tenu sur les bords du bassin de joutes de Vernaison samedi 29 mai en présence d'élu-e-s délégué-e-s au SMIRIL et du Maire de Vernaison. Une cinquantaine de personnes (associations divers, riverains) ont participé aux échanges, posé des questions, donné leur avis sur la gestion du site. Un prochain rendez-vous sera proposé à l'automne.
- Le premier **rendez-vous des Matinales** a eu lieu à Vernaison le 11 juin sur le thème des enjeux liés aux prairies et la gestion par éco pâturage. La faible participation en raison des disponibilités invite à procéder par sondage préalable pour le prochain rendez-vous de juillet.
- Une rencontre du SMHAR ([Syndicat Mixte d'Hydraulique Agricole du Rhone](#)) a eu lieu le 1^{er} juin sur le site d'exploitation de la station de pompage (niveau Millery la Tour) en compagnie du directeur et de l'exploitant. Les échanges ont été l'occasion de mieux connaître le détail de l'exploitation de l'ouvrage et de faire part du souhait d'une meilleure intégration paysagère et sonore dans l'espace naturel. Une explication aux usagers du rôle de la station est envisagée dans le cadre du Plan d'interprétation.

Les comptes-rendus et l'accès aux groupes de travail en ligne peuvent être demandés
par mail à info@smiril.fr

Après validation du secrétaire de séance,
Fait à Grigny, le 30 juin 2021,

Jérôme BUB,

Président